

Département de HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de BONNEVILLE
Canton de CHAMONIX
Commune de
VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt-trois du lundi 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 25 janvier 2023

Objet

N° 23/01/14

**EXTENSION DU RESEAU DE
CHAUFFAGE URBAIN
*
DEMANDE DE SUBVENTION
AGENCE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
MAITRISE DE L'ENERGIE
(ADEME)**

Présents Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD

Absents excusés Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

Suite à l'implantation d'une chaufferie biomasse bois sur la commune, et considérant que sa capacité permet d'accueillir de nouveaux raccordements, la commune souhaite agrandir son réseau de chaleur sur deux zones : une concerne 1 habitation privée, l'autre concerne le bâtiment de la gare SNCF de Vallorcine.

Outre l'aspect non-négligeable d'avoir plusieurs publics raccordés à ce réseau (publics, privés et parapublics tels que la SNCF ou des bailleurs sociaux) permettant une meilleure stabilité de l'équilibre financier de la régie de chaufferie, ces raccordements permettent à la commune, à 3 bâtiments près, de fournir en eau chaude sanitaire et en chauffage l'ensemble du cœur du village de Vallorcine.

Ce projet étant de petite taille, il n'est pas possible de bénéficier de subventions régionales.

Enfin, la rénovation de la gare SNCF est envisagée à travers la session à la commune des deux niveaux supérieurs, permettant la réalisation de logements locatifs sociaux, qui permettront, je l'espère, de répondre à la dure crise du logement présente sur le territoire de la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de consommation d'énergie biomasse bois en rapport avec la création d'une plateforme de production/stockage de plaquettes bois et de développement des pistes forestières permettant l'exploitation de matière locale.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre de la demande d'aide chaleur renouvelable auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME) avec le plan de financement ci-après :

Principaux postes de dépenses	Montant HT
	TVA non récupérable
Dépenses d'investissement	
VRD	63 320.00€
Réseau de chaleur	27 547.00€
Sous-station	51 304.00€
TOTAL	142 171.00€

RECETTES

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
DSIL 2022		39 206.00€	27.58%
AIDE CHALEUR RENOUELEBLE		30 800.00€	21.66%
CDAS 2023 (en attente de dépôt)		43 731.00€	30.76%
TOTAL des subventions publiques HT		113 737.00€	80.00%
Autofinancement		28 434.20€	20.00%
TOTAL GENERAL		142 171.00€	100%

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du
Au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

Le Maire

Pour copie conforme


